



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Module de formation sur la pédagogie sensible au genre au préscolaire

Septembre 2025

SOMMAIRE

LISTE DES CONCEPTEURS	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
UNITÉ 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LE GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE	7
INTRODUCTION.....	7
I. CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	7
II. HISTORIQUE DE L'APPROCHE GENRE	9
III. LE GENRE AU BURKINA FASO	11
CONCLUSION	12
UNITÉ 2 : LA PÉDAGOGIE SENSIBLE AU GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE	13
INTRODUCTION.....	13
I- ÉTAT DES LIEUX DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE	13
II- APPROCHES SEXOSPÉCIFIQUES	15
III- PÉDAGOGIE PRENANT EN COMPTE LE GENRE	17
Conclusion.....	20
UNITÉ 3 : PREVENTION DE LA VIOLENCE DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE	21
INTRODUCTION.....	21
I. Définition de concepts.....	21
II. Les formes de violences de genre en milieu préscolaire	21
III. Les facteurs de risque des violences de genre en milieu préscolaire	22
IV. Les conséquences des violences de genre en milieu préscolaire.....	23
V. Quelques instruments juridiques et réglementaires concernant les violences de genre et le droit à l'éducation.....	24
VI. Les mesures de prévention et de gestion des violences de genre en milieu préscolaire	25
CONCLUSION	26
CONCLUSION GÉNÉRALE	26
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXE : quelques orientations POUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE EN SECTION	30

LISTE DES CONCEPTEURS

Nom et prénom (s)	Structures
BALIMA Djibrila	Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Kadiogo
BONKOUYOU Boucaré	Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Kadiogo
DRABO Mamadou	Direction de l'Éducation Préscolaire
ILLY Odette	Direction des Curricula, Programmes et Référentiels de l'éducation préscolaire et primaire
KABORÉ H. Valentine	Circonscription d'Éducation de Base Ouaga 4
KONATÉ Hadiaratou	Circonscription d'Éducation de Base Ouaga 3
MASSIMBO Adama	Planète Enfants et Développement
NIKIÉMA Blaise Pascal	Direction de la Promotion de l'Éducation inclusive, de l'Éducation des Filles et du Genre
SALAMBÉRE Boubacar Ousseini	Direction de l'Éducation Préscolaire
SANDWIDI Adama	Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle Kadiogo
SANOU Jean	Direction de l'Encadrement Pédagogique, de la Formation Initiale et Continue
SOMDAKOUMA Ahamadou	Direction Générale de l'Amélioration des Conditions d'Enseignement et de la Vie Scolaire
TIENDREBEOGO Philippe	Circonscription d'Éducation de Base Saaba I
TOMPOUDI Talardia Djibril	Direction des Curricula, Programmes et Référentiels de l'éducation préscolaire et primaire
ZONGO Sayouba	Direction de la Promotion de l'Éducation inclusive, de l'Éducation des Filles et du Genre
ZOUNDI Témilé	Direction de la Promotion de l'Éducation inclusive, de l'Éducation des Filles et du Genre

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AG	Assemblée générale
AVP	Activité de vie pratique
CADBE	Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEEP	Centre d'éveil et d'éducation préscolaire
CNT	Conseil national de la transition
CPF	Code des personnes et de la famille
DCEEP	Directeur de centre d'éveil et d'éducation préscolaire
G&D	Approche Genre et Développement
MEBAPLN	Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PE&D	Planètes Enfants et Développement
PNG	Politique Nationale Genre
SNAEF	Stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles
SNG	Stratégie Nationale Genre
SPT	Stress post-traumatique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	United Nation Girls' Education Initiative
VGMS	Violence de genre en milieu scolaire

AVANT-PROPOS

L'équité dans le traitement des enfants n'est pas évidente, tant dans les familles que dans les structures préscolaires. Des comportements discriminatoires persistent dans les faits et gestes au quotidien, toute chose qui ne laisse indifférentes les structures avisées comme Planète Enfants et Développement (PE&D).

En 2024, elle a conduit une étude sur les stéréotypes de genre véhiculés au préscolaire du Burkina Faso. Cette étude a révélé la persistance de représentations et de pratiques éducatives influencées par des préjugés sexistes, qui conditionnent dès le jeune âge les rôles sociaux assignés aux filles, aux garçons et aux enfants à besoins spécifiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de cette étude, un plan d'actions opérationnel a été élaboré lors de l'atelier de restitution en décembre 2024. L'une des actions prioritaires a été d'élaborer un module de formation sur la pédagogie sensible au genre destiné aux acteurs de l'éducation de la petite enfance.

Le module vise à éliminer les barrières physiques, psychologiques et sociales, à valoriser la diversité comme un atout et à adapter les pédagogies pour répondre aux besoins individuels promouvant ainsi dès le bas âge la cohésion sociale et le développement harmonieux de chaque enfant. L'objectif est de doter les éducateur·trice·s et les encadreurs de l'éducation de la petite enfance d'outils pratiques favorisant une éducation inclusive et équitable, exempte de tout stéréotype.

C'est dans cette logique qu'en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN), PE&D a conçu le présent module de formation continue sur la pédagogie sensible au genre au préscolaire afin d'aider les praticiens de la petite enfance à éliminer les barrières, les stigmates et la discrimination dans leurs pratiques professionnelles. Dans ce module, le genre s'entend comme étant une construction sociale montrant qu'à chaque sexe des comportements stéréotypés attendus par certains acteurs de la société sont attribués.

Planète Enfants et Développement (PE&D)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'instar des autres pays du monde, au Burkina Faso les inégalités sont entretenues par des stéréotypes de genre se transmettant de génération en génération. Ils sont véhiculés à travers les différentes sphères de la vie sociale y compris l'éducation. La principale fonction de l'école est de former l'élite et d'en assurer la reproduction. Cependant elle est fortement inégalitaire, avec pour corolaire la disqualification et l'exclusion du système éducatif de certaines filles et de certains enfants en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Cette situation commande de la part de l'État, la nécessité de prendre des mesures afin d'impacter positivement la qualité des enseignements/apprentissages. En vue d'accompagner le gouvernement dans la lutte contre ces stéréotypes et de promouvoir le genre dans la perspective de l'inclusion à l'école, Planète Enfants et Développement (PE&D) s'est donnée pour objectif de réaliser une étude évaluative sur la problématique au niveau de l'éducation préscolaire. L'évaluation a porté sur les outils, les attitudes et les pratiques pédagogiques des éducateur·trice·s. Pour que cette approche soit connue, implémentée et vulgarisée dans les structures d'éducation de la petite enfance, les conclusions de cette étude ont recommandé de former les éducateur·trice·s sur la pédagogie sensible au genre. C'est dans cette perspective que le présent module est élaboré afin de renforcer les capacités des éducateur·trice·s de la petite enfance sur la problématique.

Ce module se compose de trois unités. La première aborde les généralités sur le genre en milieu préscolaire qui permet de faire une clarification conceptuelle, de cerner l'historique de l'approche genre et d'établir un état des lieux du genre au Burkina Faso. Ensuite, l'unité 2, intitulée la pédagogie sensible au genre en milieu préscolaire, fait ressortir un état des lieux de la prise en compte du genre en milieu préscolaire, les approches sexospécifiques et la pédagogie prenant en compte le genre. Enfin, l'intérêt est porté sur la prévention de la violence de genre en milieu préscolaire en unité 3 qui traite des formes de violences, des facteurs de risques, des conséquences des violences de genre en milieu préscolaire, quelques instruments juridiques et règlementaires en lien avec le genre et le droit à l'éducation ainsi que des mesures de prévention et de gestion y relatives. Ce module fait ressortir également les techniques et les outils d'animation des sessions de renforcement de capacités.

UNITÉ 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LE GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE

INTRODUCTION

L'éducation de la petite enfance constitue une étape fondamentale dans la construction de la personnalité, des valeurs et des comportements futurs des enfants. Aussi est-il important que ce socle sur lequel doit se poser les futures acquisitions puisse déjà prendre en compte les prérequis nécessaires à la formation de l'adulte de demain. Intégrer la dimension du genre dès cette étape est alors essentiel pour bâtir une société plus juste et équitable. Cette unité se propose d'outiller les éducateur·trice·s de la petite enfance sur les généralités liées au genre en milieu préscolaire.

Pour aborder cette unité, l'ossature suivante servira de repère :

- Le référentiel des capacités ;
- La clarification conceptuelle ;
- L'aperçu historique de l'approche genre ;
- Le genre dans les projets et programmes au Burkina Faso.

Référentiels de capacités

- *S'approprier le genre et ses concepts connexes.*
- *Explorer l'historique de l'approche genre et son évolution à travers le monde.*
- *Analyser l'intégration du genre dans les politiques au Burkina-Faso.*

I. CLARIFICATION DES CONCEPTS

• Le sexe

Selon la définition de Susanne Basou dans son ouvrage « Se : alternâtes and change », le sexe est un terme biologique se référant à des personnes ou animaux en les qualifiant de femelles ou de mâles en fonction de leurs organes sexuels ou de leurs gènes. Le Sexe désigne aussi les différences entre les individus qui font qu'ils sont soit masculins, soit féminins. Ces différences sont déterminées biologiquement.

Tableau n°1 : la détermination biologique des différences hommes/femmes

Les hommes	Les Femmes
Ne sont pas pourvus d'utérus	Possèdent un utérus
Ne peuvent pas concevoir de grossesse, ni donner naissance à des enfants	Peuvent être enceintes et donner naissance à des enfants
N'ont pas de seins développés	Ont des seins très développés

Le sexe est déterminé biologiquement par les chromosomes, les organes génitaux internes et externes, les facteurs hormonaux ainsi que les caractères sexuels secondaires. Exemple :

Tableau n°2 : les différences sexuelles entre hommes et femmes

Homme	Femme
Testicule	Ovaire
Avec barbe	En général sans barbe

Le sexe revêt les caractères suivants :

- Il est inné (on naît avec) ;
- Il est absolu ;

- Il est universel (un homme est homme, une femme de même).

- **L'équité/l'égalité**

L'équité entre les genres fait référence à l'honnêteté et la justice. Un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs. C'est la prise en compte des spécificités et des droits de chaque individu.

L'équité de genre est la qualité d'être juste et droit envers l'homme et envers la femme pour une égalité de genre. Elle vise à traiter chacun de manière juste, en tenant compte des désavantages historiques des femmes. Cela peut nécessiter des mesures correctives pour rétablir un équilibre.

L'égalité de genre : c'est le principe selon lequel les droits, responsabilités et opportunités ne dépendent pas du fait qu'on soit né homme ou femme. Cela ne signifie pas que les femmes et les hommes deviennent identiques, mais que leurs droits doivent être équivalents. Elle fait référence à l'égalité de chances entre femmes et hommes, dans l'accès et le contrôle des ressources disponibles et des bénéfices du développement.

- **La discrimination**

La discrimination c'est l'action d'isoler, de séparer certains individus ou un groupe entier d'individus.

La discrimination de genre est un traitement injuste ou inégal appliqué à un homme ou à une femme sur la base de stéréotype de genre. Elle peut être directe (refuser un emploi à une femme) ou indirecte (des règles qui défavorisent un genre sans le dire explicitement).

- **La parité**

La parité est l'égalité parfaite entre les deux sexes ; c'est une égale participation des deux sexes aux différents niveaux du système éducatif ; c'est un concept quantitatif.

La disparité de genre fait référence à un manque d'égalité.

- **La masculinité positive**

« La masculinité ou la virilité, c'est le fait de se comporter de manière supposée propres aux hommes. La façon dont les hommes perçoivent être un homme comme produit de leur socialisation. Elle se réfère à l'ensemble des normes, des valeurs et comportements standards qui expriment explicitement ou implicitement les attentes sur la façon dont les hommes devraient agir et se présenter devant les autres ». La masculinité n'est pas la même chose que « hommes ». Parler de masculinité signifie parler des relations entre les sexes et la position des hommes dans le domaine du genre.

Ainsi, la masculinité positive serait par contre celle qui est dépourvue de violences, d'injustices, de viols, de harcèlement et d'autres méfaits ».

- **Les stéréotypes**

Les stéréotypes sexistes sont des croyances ancrées et simplistes qui attribuent des traits de caractères et des activités spécifiques à l'un ou l'autre sexe. Ils essaient de justifier la domination des hommes sur les femmes, non à partir du mode d'organisation de la société mais comme une situation relevant des caractères naturels des femmes et des hommes.

Stéréotypes de genre : selon Boudon (1995) : Ce sont des croyances sociales rigides concernant ce que les hommes et les femmes doivent ou peuvent faire. Exemples : "les garçons sont plus forts en maths", "les filles sont douces". Ces stéréotypes influencent les attentes éducatives, les choix de carrière, et renforcent les inégalités.

Tableau n°3 : exemple de stéréotype sexiste

La femme est	L'homme est
Douce et paisible, affective	Dur et rude, Intellectuel
Impulsive et étourdie	Ordonné et prévoyant
Curieuse	Indifférent

- **Le genre**

Le genre désigne les rôles, comportements, activités et attributs que la société considère comme appropriés pour les femmes et les hommes. Contrairement au sexe (biologique), le genre est socialement construit et peut varier selon les cultures et évoluer dans le temps.

Genre et culture : les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes sont fixés à l'avance par la culture et renforcés par certaines croyances religieuses. Les normes traditionnelles sont ainsi considérées par nombre de personnes au Burkina Faso comme une référence pour justifier les comportements inégalitaires. Les valeurs socioculturelles peuvent à la fois être source d'inégalités et comporter des avantages favorables au genre qu'il faille mettre en évidence et encourager, du moment où la culture est une valeur qui influence considérablement les individus.

Approche genre : c'est une méthode d'analyse qui examine les relations entre hommes et femmes, les inégalités et leurs causes profondes dans une société. Elle vise à intégrer la dimension de genre dans les politiques, projets et pratiques.

- **Rôle de sexe/rôle de genre**

Ce sont les fonctions qu'une société attribue aux hommes et aux femmes. Exemple : rôle de nourricière pour les femmes, de pourvoyeur pour les hommes. Ces rôles sont souvent stéréotypés et limitent la liberté individuelle.

Un rôle de sexe est une fonction ou un rôle qu'une femme ou un homme assume en raison des différences physiologiques ou anatomiques fondamentales existant entre les sexes. Ces rôles ne sont pas interchangeables parce que biologiquement déterminés.

Un rôle de genre se réfère à une appréciation de la société qui qualifie une conduite de masculine ou de féminine, par exemple faire la cuisine est considéré comme un rôle féminin, pêcher comme un rôle masculin

II. HISTORIQUE DE L'APPROCHE GENRE

Plusieurs stratégies ont été élaborées par les acteurs du développement afin de fournir des orientations pour l'élaboration des politiques et programmes pour une meilleure prise en compte des différents groupes sociaux dans le processus de développement. Dans un premier temps, l'approche a consisté à veiller à l'implication des femmes dans le processus de développement par la dénonciation des inégalités et dans un 2^{ème} temps, la promotion de l'égalité dans le traitement des deux sexes dans divers domaines.

Pendant la « Décennie des femmes » (1975-1985) l'approche « Femmes et développement » est apparue dans les projets de développement notamment lors de la conférence de Nairobi : c'est le *gender mainstreaming* ou l'approche intégrée du genre. Elle visait à réduire les inégalités en plaçant les femmes comme principales bénéficiaires (vision économiste) mais sans s'attaquer aux fondements des inégalités entre les hommes et les femmes (par exemple, il serait inutile de donner accès au crédit ou à la formation à des femmes qui n'ont ni accès à la terre, ni la liberté de mouvement). Celles-ci étaient cantonnées dans leur rôle traditionnel (maternité,

éducation des enfants, santé) sans effet sur les rôles socialement construits, d'où l'échec de cette approche.

L'approche « Genre et développement » a été adoptée à la Conférence de Pékin (1995). Elle consiste à prendre en compte la répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes dans chaque contexte et dans chaque société pour tendre vers un équilibre des rapports de pouvoir entre les sexes. Le plan d'action de Pékin contient 12 objectifs stratégiques concernant l'égalité de genre.

En 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, devenus le principal cadre de référence international en matière de développement faisant une part belle à la nouvelle approche énonce à l'objectif 3 la nécessité de : « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation ».

L'approche Genre et Développement (G&D) se caractérise par une stratégie visant l'intégration des préoccupations de genre dans l'analyse, la planification et l'organisation des politiques, programmes et projets de développement.

Il s'agit d'une approche qui :

- cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par l'empowerment (capacité d'agir) des femmes et des hommes dans les activités de développement ;
- prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines ;
- ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les genres dans un sens plus égalitaire ;
- ne tente pas de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux ;
- ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

C'est une approche qui examine la division sexuelle du travail au niveau de la famille et dans le domaine public afin d'en déterminer les avantages, la valorisation qui s'en suit pour chacun des genres et de rechercher des facteurs de changement. Elle définit le développement comme ne se limitant pas à l'aspect économique mais conçu comme un processus complexe impliquant les autres domaines (social, culturel, politique).

Ainsi, l'approche genre fait la distinction entre trois (03) rôles principaux de la femme :

- le rôle de reproduction de l'espèce (biologique) et de la société (culturel) ;
- le rôle de production des biens et services ;
- le rôle de responsabilité communautaire.

Tableau n°4 : grille de comparaison des rôles de genre et de sexe

Rôles de genre	Rôles de sexe
Peuvent différer d'une société à l'autre	Les mêmes dans toutes les sociétés, par exemple dans le monde entier ce sont les femmes et elles seules qui mettent au monde des enfants.
Peuvent changer au cours de l'histoire	Ne changent jamais au cours de l'histoire
Peuvent être assumés par les deux sexes	Ne peuvent être assumés que par l'un des deux sexes

Ils ont des déterminants sociaux et culturels	Ils ont des déterminants biologiques
---	--------------------------------------

III. LE GENRE AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, la question du genre est au cœur des politiques de développement depuis les années 2000. Malgré des avancées juridiques et institutionnelles, les inégalités entre les sexes persistent dans plusieurs domaines : éducation, santé, emploi, participation politique.

3.1. La Politique Nationale Genre (PNG 2009-2019)

En 2009, le pays a adopté une **Politique Nationale Genre (PNG)** pour promouvoir l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes. Cette politique vise à intégrer la dimension genre dans toutes les politiques publiques, à renforcer l'autonomisation des femmes, et à lutter contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre.

- **La vision**

La PNG se donne comme vision à terme « *une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique* ».

- **Les axes stratégiques de la Politique Nationale Genre (PNG)**

La PNG repose sur six axes stratégiques qui visaient à intégrer l'égalité de genre dans tous les secteurs du développement national. Ce sont :

Axe 1 : renforcement du cadre institutionnel et juridique ;

Axe 2 : intégration du genre dans les politiques sectorielles ;

Axe 3 : renforcement des capacités des acteurs ;

Axe 4 : promotion de l'autonomisation des femmes ;

Axe 5 : lutte contre les stéréotypes et les violences basées sur le genre ;

Axe 6 : suivi, évaluation et recherche.

- **Implications pour l'éducation de la petite enfance**

- Éviter les stéréotypes de genre dans les jeux, les activités et les interactions.
- Favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- Sensibiliser les familles à l'importance de l'équité dans l'éducation.
- Former les éducateur·trice·s à des pratiques pédagogiques inclusives.

En somme, la PNG est un outil essentiel pour construire une société plus juste, où chaque enfant, fille ou garçon peut s'épanouir pleinement. Quant au plan sectoriel genre, il vise à faire de l'école un espace équitable, sécurisé et inclusif pour tous les enfants, en particulier les filles, souvent défavorisées dans le contexte burkinabè.

3.2. La Stratégie Nationale Genre (SNG 2020-2024)

La Stratégie nationale genre se fonde sur les différents engagements pris aux niveaux international, régional et national pour lever les obstacles au développement liés aux inégalités et disparités entre les sexes.

➤ **Vision de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024**

En ayant comme but ultime à atteindre, l'égalité entre les hommes et les femmes, la vision de la Stratégie Nationale Genre à l'horizon 2024 est de : « *bâtir une société d'égalité et d'équité entre hommes et femmes, qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique* ». Il s'agit de faire en sorte que, chaque burkinabé homme et femme puisse vivre dans une société où les disparités et les inégalités sont suffisamment réduites. Aussi, la réduction de ces inégalités et disparités contribuera à l'amélioration de la jouissance des droits des hommes et des femmes dans les domaines social, culturel, politique et économique.

➤ **Les axes stratégiques**

Cinq (05) axes stratégiques ont été définis :

Axe 1 : promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale

Axe 2 : accès égal à la justice et à la protection juridique

Axe 3 : autonomisation économique des femmes et des jeunes filles

Axe 4 : participation, représentation et influence politique égale

Axe 5 : pilotage et soutien

➤ **Mise en œuvre de la SNG**

Compte tenu du caractère transversal du genre, la mise en œuvre de la SNG nécessite l'implication de tous les acteurs/actrices au niveau public, privé et communautaire, les associations, les responsables coutumiers et religieux ainsi que les partenaires techniques et financiers.

CONCLUSION

La compréhension claire et précise des concepts liés au genre constitue une base indispensable pour toute démarche éducative soucieuse d'équité et de justice sociale. Clarifier des notions comme le sexe, le genre, les rôles et stéréotypes de genre permet non seulement de déconstruire les idées reçues, mais aussi de promouvoir une éducation inclusive, égalitaire et respectueuse des différences.

L'approche genre, quant à elle, ne se limite pas à une simple prise en compte des femmes ou des hommes, mais vise à interroger les relations entre les sexes dans les contextes sociaux, économiques et éducatifs. Elle cherche à corriger les déséquilibres structurels et à renforcer la participation équitable de tous les acteurs dans la société, notamment dans le domaine de l'éducation et ce, dès la petite enfance.

UNITÉ 2 : LA PÉDAGOGIE SENSIBLE AU GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE

INTRODUCTION

La répartition traditionnelle des rôles sociaux et familiaux selon le genre constitue un frein majeur à l'égalité des chances entre filles et garçons.

Des attitudes sexistes, souvent implicites et invisibles, persistent dans les pratiques professionnelles de nombreux intervenants de terrain. Certains éducateur·trice·s, parfois sans en avoir pleinement conscience, exposent les enfants à des situations inconfortables en adoptant des comportements discriminatoires fondés sur des stéréotypes de genre.

C'est pourquoi, la pratique de la pédagogie sensible au genre s'avère nécessaire pour déconstruire ces représentations et promouvoir une éducation équitable. Il est essentiel de changer de paradigme afin de parvenir au changement de comportements liés aux inégalités de genre, en vue d'offrir aux enfants un environnement pédagogique exempt de toute forme de biais sexiste.

Cette unité présente l'état des lieux de la prise en compte du genre au préscolaire, les approches sexospécifiques et la pédagogie intégrant le genre.

Référentiels de capacités

- *Définir les concepts de genre, pédagogie sensible au genre et approches sexospécifiques.*
- *Identifier les pratiques, les représentations et les inégalités éventuelles au préscolaire.*
- *Identifier les différentes approches sexospécifiques.*
- *Identifier les types de pédagogie qui prennent en compte le genre.*

Cette unité permettra d'appréhender la définition des concepts, les objectifs et d'identifier les différentes approches sexospécifiques ainsi que le type de pédagogie qui prennent en compte le genre.

I- ÉTAT DES LIEUX DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE EN MILIEU PRÉSCOLAIRE

La société burkinabè, à travers certaines normes et règles de vie façonne les rôles sociaux et contribue à la construction des inégalités entre les sexes. Les lois, les pratiques coutumières défavorables et les croyances religieuses mal comprises demeurent des références majeures pour une grande partie de la population, fixant à l'avance les responsabilités des hommes et des femmes selon des schémas culturels profondément enracinés.

Ces normes traditionnelles sont souvent mobilisées pour justifier des comportements inégalitaires. Toutefois, elles ne sont pas intrinsèquement opposées à la promotion de l'égalité de genre. Certaines valeurs socioculturelles peuvent, au contraire, offrir des leviers positifs pour réduire les disparités entre hommes et femmes, à condition qu'elles soient identifiées, valorisées et intégrées dans les politiques éducatives et sociales.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que l'égalité entre les sexes constitue un droit humain fondamental, au même titre que l'accès à l'éducation. La culture, en tant que vecteur puissant d'influence sur les individus, peut être mobilisée comme un outil de transformation sociale en faveur de l'équité.

C'est pourquoi, la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT, 1990) précise que « [...] *Tous les stéréotypes sexuels sont à bannir de l'éducation* ». L'on ne peut pas assurer

l'éducation des filles et des garçons avec des préjugés et des idées préconçues à l'égard de l'un ou de l'autre sexe.

Au niveau africain, les États membres de l'Union Africaine (UA) ont souligné dans la Déclaration « Une Afrique digne des Enfants » que « *Les objectifs et engagements fixés au long des décennies passées en matière d'éducation [...] notamment l'Éducation pour tous et l'accès universel à une éducation de base gratuite, obligatoire et de qualité ainsi qu'un accès égal pour les filles et les garçons doivent être respectés* ».

Au Burkina Faso, la Loi d'orientation de l'éducation (2007) dispose à son article 3 que « *L'éducation est une priorité nationale. Toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation, sans discrimination aucune, notamment celle fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'état de santé. Ce droit s'exerce sur la base de l'équité et de l'égalité des chances entre tous les citoyens* ».

Il existe plusieurs défis liés au genre au Burkina Faso.

- **En Famille**

L'on naît de sexe féminin ou masculin mais c'est par l'éducation familiale que l'on attribue des rôles genrés aux filles et aux garçons. Donc le processus de socialisation se fera par imitation selon le sexe et les rôles assignés à chaque parent. À l'image des parents, les enfants entrent dans la catégorisation des rôles en lien avec le sexe.

Les filles et les garçons vivent ensemble, mais ils ne sont pas éduqués de la même manière. Avant même l'éducation par la parole, les enfants sont socialisés par les postures, les jouets, les couleurs et les interactions entre les membres de la famille. Tous les comportements et les interactions, qu'ils soient explicites ou insinués contribuent à emmener l'enfant vers le rôle sexué lié à la division des tâches. La famille est le lieu où commence l'éducation orientée vers le rôle sexué des enfants. Ainsi, la socialisation différenciée, l'identité sexuée et les inégalités de genre naissent dans cet univers.

Dans certaines contrées, à la naissance d'un enfant, l'on demande si c'est une fille ou un garçon. Si c'est un garçon, les hommes disent que « c'est nous, y a tondo, en mooré » ; mais si c'est une fille, les femmes disent que c'est une étrangère « ya saana ». Alors, les hommes répondent que nous aurons de la cola. Cette assertion traduit la réalité de certaines cultures au Burkina Faso. Le garçon c'est nous, sous-entend que ce dernier est de la famille et perpétuera le nom de cette famille. Il portera dignement le flambeau familial et fera des enfants aussi pour la famille. Par contre, quand ils disent que la fille est une étrangère, cela signifie que l'on doit l'éduquer pour le mariage, autrement dit pour une autre famille. D'où les pratiques éducatives discriminatoires à l'égard de cette dernière.

- **À École**

L'école (CEEP) est souvent perçue comme le prolongement de la famille. En effet, il y a des interactions entre celles-ci. Mieux, l'école peut être le lieu de productions et de reproductions des comportements acquis à la maison, notamment les attitudes sexistes et des comportements stéréotypés.

L'école accentue l'identité sexuée produite par l'environnement social sans oublier son rôle dans la génération de l'éducation inégalitaire en son sein si les acteurs ne sont pas formés. Le CEEP joue un rôle essentiel dans l'éducation des jeunes enfants et contribue au changement de mentalité en lien avec le genre. Cependant, cette éducation et ces interactions ne sont pas toujours conduites selon les principes de la pédagogie sensible au genre.

Les contenus et les méthodes pédagogiques en rapport avec la mixité sont questionnés. Les pratiques quotidiennes des éducateur·trice·s dans les CEEP par rapport à la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons restent préoccupantes.

Selon le rapport d'évaluation sur les stéréotypes de genre véhiculés au préscolaire (2024), il en ressort que seul le recueil des poésies et l'imagier YAM WEKRE ont un contenu en images et en textes dénué de stéréotypes de genre à cent pour cent. Les ressources suivantes ont entre 1 et 50% de leurs images ou des contes, comptines, poésies et chants qui reproduisent des stéréotypes de genre : Éveil mathématique Petite section (33,3%), Prélecture Petite section (33,3%), Prélecture Grande section (33,3%), Curricula Petite section, Curricula Moyenne section, Curricula Grande section.

Les ressources qui suivent ont encore une proportion plus élevée, entre 50% et 75% de leurs images stéréotypées ou des contes, comptines et chants reproduisant des stéréotypes : Graphisme Petite section (50%), Graphisme Moyenne section (50%), Graphisme Grande section (75%), Eveil mathématique Moyenne section (60%), Prélecture Moyenne section (50%), Recueil des contes (75%), Recueil des comptines (50%). Le reste des ressources ont plus de 75% de leurs images stéréotypées ou des contes, comptines et chants reproduisant des stéréotypes. Ce sont : Eveil mathématique Grande section, Langage Petite section (81,25%), Langage Moyenne section (70,5%), Langage Grande section (71,43%), Recueil des chants.

Du constat sur le terrain, il ressort que les pratiques éducatives, les rapports entre éducateur·trice·s et apprenant·e·s, les interactions entre parents et éducateur·trice·s sont discriminés selon le sexe.

L'analyse selon la même source, le statut montre qu'aussi bien dans les structures publiques que privées, moins d'un tiers du personnel a suivi une formation en genre. L'analyse par structure d'éducation préscolaire montre que dans 37,4% des structures, aucun des Éducateur·trice·s n'a déjà suivi une formation en genre.

- **En lien avec les équipements**

Les équipements scolaires peuvent constituer un facteur essentiel dans la construction de l'identité de sexe dans l'institution scolaire.

La cour de récréation est à la fois un lieu d'« évitement », de « confrontation » et de « rencontre » entre les filles et les garçons, et ce, dès les premières années de scolarisation. Les enfants ont tendance à se regrouper selon le sexe pour jouer.

D'après l'étude de Zongo (2019), Inspecteur de l'Éducation de la Petite Enfance, 52% des éducateurs indiquent que les garçons s'accaparent des jeux extérieurs au détriment des filles pendant la récréation.

Dans le processus de construction des stéréotypes dans les CEEP, les jeux et jouets entre autres sont des aspects non négligeables. Ces objets et ces équipements ne sont pas sans incidence sur la perception à la fois du rôle de la structure éducative et de sa contribution à la différenciation entre filles et garçons.

Les jeux et jouets constituent des vecteurs puissants de stéréotypes. Leur répartition genrée influence la perception des rôles sociaux :

- **Pour les garçons** : véhicules, jeux de construction, d'exploration et de manipulation, valorisant l'autonomie et l'action.
- **Pour les filles** : objets liés aux tâches domestiques et maternelles (poupées, cuisinettes, tables de maquillage), souvent moins nombreux et plus limités dans leur potentiel éducatif.

II- APPROCHES SEXOSPÉCIFIQUES

Les approches sexospécifiques peuvent être comprises comme étant des attitudes prenant en compte les différences physiques, physiologiques et comportementales entre les sexes ainsi que

les rôles, les comportements, les ressources et les contraintes spécifiques à chacun tel qu'ils sont influencés par la société.

Dans nos écoles et singulièrement dans les CEEP, il est courant de constater que moins d'approches sexospécifiques sont utilisées.

2.1- Facteurs explicatifs

La non prise en compte des approches sexospécifiques dans les CEEP peuvent s'expliquer par :

- Les programmes scolaires qui ne prennent pas suffisamment en compte toutes les spécificités selon les sexes ; les lacunes des formations initiales et continues des éducateur·trice·s ;
- L'élaboration des outils de référence à enseigner au préscolaire ne prend pas suffisamment en compte les approches sexospécifiques ;
- La production des livres et matériels didactiques contribue à renforcer les attitudes et croyances selon lesquelles les hommes sont supérieurs aux femmes ;
- Le manque d'informations des acteurs sur les approches sexospécifiques ;
- L'insuffisance de certains textes règlementaires et les pratiques coutumières et religieuses mal interprétées.

2.2- Approches sexospécifiques à promouvoir au préscolaire

L'approche sexospécifique au préscolaire doit être une action qui prend sa source depuis l'élaboration des documents stratégiques pour la promotion de l'éducation préscolaire.

❖ L'Approche sensible au genre

Elle a pour objectif de reconnaître et comprendre les différences liées au sexe en matière de besoin et d'opportunités ainsi que les contraintes afin de juguler les inégalités.

Au préscolaire, cela doit être impulsé par les documents stratégiques et la production des outils de référence.

Ainsi depuis la préparation lointaine de son activité, l'éducateur·trice doit déjà prendre en compte cette dimension qui va guider le choix du matériel. Après cette étape, il/elle doit ensuite au cours de la préparation de son activité opérer le choix du matériel en intégrant la sexospécificité à travers le choix des supports/illustrations ne comportant pas de connotation sexiste. Enfin, dans la conduite de l'activité, encourager les filles à plus d'actions en leur donnant l'occasion de s'exprimer.

❖ L'approche transformatrice du genre

Il s'agit de passer de la sensibilisation au changement de comportement qui consiste à s'attaquer aux normes sociales et aux structures de pouvoir.

Au CEEP par exemple, le Directeur·trice doit initier des échanges relatifs au genre au cours des réunions du personnel, des conseils et animations pédagogiques, lors des assemblées générales des parents d'enfants afin que ces derniers soient des relais dans leur communauté pour contribuer à un changement de comportements.

Ensuite, dans la salle de classe l'éducateur doit motiver les filles de sorte qu'elles aient une estime de soi et une confiance en soi. Par exemple, donner l'occasion aux filles de mieux s'exprimer et valoriser leurs efforts. Cela consiste à :

- ✓ briser les attributs traditionnels en confiant les mêmes rôles aux filles ainsi qu'aux garçons comme : balayer la classe, aller chercher de l'eau ;
- ✓ identifier les filles qui ont des besoins spécifiques et les accompagner ;

- ✓ placer les filles devant et non seulement les garçons en classe.

❖ La discrimination positive

Il s'agit des actions qui permettent de réduire les déséquilibres/disparités entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Ces actions renforcent l'équité.

Au préscolaire, cela peut se traduire par une campagne de promotion pour la préscolarisation des filles. Ensuite, au niveau opérationnel, les éducateur·trice·s doivent travailler à la valorisation des actions des filles. Par exemple, lors des prix d'excellences pour les apprenants, on pourrait proposer un prix spécial pour les meilleures filles. Enfin, au cours des activités par exemple ; l'éducateur·trice pourrait confier plus de rôles dites réservés aux hommes aux filles. Cette vision contribue à renforcer la prise de conscience de la jeune fille sur ses capacités mais également peut constituer un canal de communication avec l'ensemble des apprenants qui pourront dès leur bas âge intégrer des valeurs en termes de changement de comportements visant à favoriser l'accompagnement des filles.

III- PÉDAGOGIE PRENANT EN COMPTE LE GENRE

3.1- La pédagogie intégrant le genre

En tant que concept, la pédagogie implique pratiquement tous les processus d'enseignement/apprentissage. Dans la salle de classe, le terme pédagogie inclut ce qui est enseigné, les voies et moyens par lesquels l'enseignement est dispensé ainsi que le processus d'apprentissage de ce qui est enseigné.

Une pédagogie tenant compte du genre suppose des processus pédagogiques qui prennent en considération les besoins spécifiques d'apprentissage des filles et des garçons. Ce type de pédagogie exige de la part des éducateur·trice·s, l'adoption d'une approche sexospécifique à tous les niveaux du processus à savoir lors de la préparation de l'activité, pendant son déroulement dans la salle de classe et au moment de l'évaluation des performances.

Nombre de méthodes pédagogiques novatrices sont accessibles et en cours d'application, notamment les scénarios, les discussions de groupe, les saynètes, les démonstrations et les sorties de classe. Cependant, le plus souvent, ces approches ne sont pas forcément de par leur essence, sensibles au genre.

Dans différentes situations d'apprentissage, les éducateur·trice·s ne se rendent pas compte que le type de langage qu'ils/elles utilisent en classe renforce les attitudes sexistes. Elles/ils peuvent utiliser des termes et des expressions, et même des intonations de la voix, qui donnent l'impression que les filles ne sont pas aussi intelligentes que les garçons, ou qui donnent à penser que les filles n'ont pas besoin de fournir de gros efforts en classe dans la mesure où elles seront tout simplement mariées.

Souvent, les éducateur·trice·s utilisent des matériels didactiques sans les soumettre à un examen minutieux pour déceler les stéréotypes sexistes. À ce titre, de nombreux manuels scolaires et autres matériels didactiques renforcent les attitudes et croyances selon lesquelles les hommes sont supérieurs aux femmes. Par exemple en présentant presque toujours des hommes sous l'image de médecins, ingénieurs, pilotes tandis qu'ils/elles collent à la femme, de façon quasi constante, l'étiquette d'infirmière, cuisinière, mère, secrétaire, vendeuse de condiments et ménagère.

Bien que l'on attache une grande importance à la promotion de rapports harmonieux entre l'apprenant et l'éducateur·trice dans les institutions de formation pédagogique, les relations éducateur·rice/apprenant ne sont pas toujours de nature à favoriser un apprentissage optimal.

Nombreux sont les éducateur·trice·s qui ont tendance à être autoritaires, distants, voire hostiles. Ce climat ne facilite pas chez les apprenants, plus spécialement chez les filles, la démarche par laquelle elles peuvent se référer aux éducateur·trice·s pour quelques orientations ou assistances. Un tel climat ne permet pas non plus à l'éducateur·trice d'être sensible aux besoins particuliers des apprenants ou d'en prendre conscience et d'y répondre.

3.2- Préparation d'activités qui intègrent la dimension genre

La qualité d'une d'activité dépend d'une préparation minutieuse et pertinente. En effet, la préparation d'une activité implique la prise de décisions concernant un ensemble d'éléments : le matériel didactique à utiliser, les méthodologies, le contenu, les objectifs d'apprentissage, le langage utilisé, l'interaction en classe, l'organisation de l'espace dans la section, l'évaluation du degré d'apprentissage chez les apprenants, etc. De nombreux éducateur·trice·s possèdent les aptitudes nécessaires pour élaborer de bonnes fiches pédagogiques. Cependant, la capacité de rendre ces fiches sensibles aux genres requiert un ensemble particulier d'aptitudes et d'attitudes.

Une fiche d'activité tenant compte du genre prend en considération les besoins particuliers des filles et des garçons dans tous les processus pédagogiques, notamment en ce qui concerne les matériels didactiques, le contenu, les méthodologies, les activités, l'organisation de la section, etc.

Le contenu de l'activité est déterminé par le programme scolaire. Une fois ce contenu fixé, l'éducateur·trice est tenu de voir comment la fiche pédagogique va tenir compte de la dimension genre en relation avec la prestation en classe.

La préparation de l'activité qui intègre la dimension genre nécessite de la part de l'éducateur·trice les éléments suivants :

- a. **Matériels didactiques** : réexaminer les matériels didactiques afin de les rendre sensibles au genre. Est-ce que le matériel véhicule des stéréotypes sexistes ? Si oui, quelles sont les techniques qui peuvent être mises en œuvre pour les éliminer ? Par exemple, pour des récits de langage conte qui n'évoquent que les cas des héros de sexe masculin, dressez aussi une liste de héroïnes.
- b. **Méthodes pédagogiques** : sélectionnez des méthodes pédagogiques susceptibles d'assurer une participation égale des filles et des garçons. Certaines techniques telles que le travail en groupe, les discussions de groupe, le jeu de rôles peuvent s'avérer d'une grande efficacité dans le processus d'apprentissage destiné à stimuler la participation active de tous les apprenants et sont donc à même de donner aux filles des chances de participer de façon plus dynamique.
- c. **Activités pédagogiques** : la préparation des activités doit permettre à tous les apprenants d'y participer activement. Lors du déroulement d'une activité, l'éducateur·trice doit s'assurer que les garçons et les filles ont une chance égale d'utiliser et de manipuler le matériel. Il/elle ne doit pas manquer de vérifier la manière dont le matériel d'apprentissage est distribué entre filles et garçons, surtout lorsque le matériel n'est pas en nombre suffisant.
- d. **Organisation de la section** : la préparation des activités doit tenir compte de l'environnement en salle de classe. Pour ce faire, l'éducateur·trice doit s'assurer d'une bonne disposition spatiale qui garantit que les filles et les garçons puissent participer activement aux activités.

3.3- Matériels didactiques sensibles au genre

Les documents et supports didactiques jouent un rôle important dans le processus d'apprentissage et sont essentiels pour stimuler l'esprit des jeunes enfants. Cependant, un

examen des manuels et d'autres matériels scolaires révèle qu'ils perpétuent les rôles de genre traditionnels et restrictifs. Pour l'inclusion, l'éducateur·trice doit :

- examiner les manuels préscolaires et choisir les images ne comportant pas de connotation sexiste ;
- collectionner des documents ou des affiches qui traitent aussi bien des hommes que des femmes exerçant les mêmes métiers ...

3.4- Attitudes et techniques favorisant la prise en compte du genre

L'interaction en classe constitue un autre élément important, en ce qui concerne le processus d'apprentissage. Il importe donc à l'éducateur·trice de créer un environnement propice à l'interaction et à l'épanouissement des filles et des garçons dans le respect de leurs spécificités. Il/elle doit aussi être un exemple.

Pour exercer correctement sa mission, l'éducateur·trice de la petite enfance (EPE) doit faire attention aux comportements sexistes et appliquer quelques techniques d'intégration du genre comme cité dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n° 1 : Indicateurs de comportements (sexistes)

Attitudes	Indicateurs
Avoir un comportement sexiste	- Interroge de préférence les garçons ou les filles. - Ridiculise les filles ou les garçons lorsqu'elles/ils se trompent. - Confie des rôles sexo-spécifiques aux filles : ramasser les assiettes/ bols après le goûter, balayer la classe. - Forme deux rangs (le rang des filles et celui des garçons) lors de la sortie au terrain. - Associe uniquement les filles à la préparation d'un mets en langage recette - Distribue les poupées aux filles ou les ballons aux garçons

Tableau n°2 : Techniques d'intégration du genre dans les démarches pédagogiques

Méthodologie	Quelques conseils pratiques sur les voies et moyens de rendre les méthodologies pédagogiques sensibles au genre
La méthode de « Questions-Réponses »	- Donner aux filles et aux garçons des chances égales de répondre aux questions. - Habilitier positivement les garçons et les filles. - Accorder un temps suffisant pour répondre aux questions, en considérant plus spécialement les filles qui pourraient être timides ou éprouver quelques craintes à s'exprimer. - Donner des exercices qui stimulent les enfants, plus spécialement les filles, à s'exprimer. - Distribuer des questions à tous les enfants et s'assurer que chaque enfant participe.

Méthodologie	Quelques conseils pratiques sur les voies et moyens de rendre les méthodologies pédagogiques sensibles au genre
	- Poser des questions qui mettent l'accent sur la « représentativité » équitable des sexes ; par exemple des modèles / personnages des deux sexes doivent être utilisés dans les questions.
Échanges de groupe(s)	- S'assurer que les groupes sont mixtes. - Autoriser les filles autant que les garçons à participer aux activités de façon bénéfique. - S'assurer que chaque enfant a l'occasion de parler. - S'assurer que les leaders des groupes sont aussi bien des garçons que des filles. - S'assurer que les groupes sont composés de garçons et de filles ayant des capacités cognitives de niveaux différents. - S'assurer que les thèmes de causerie tiennent compte des sexo-spécificités.
Démonstration : pendant les activités de langage.	- S'assurer que les groupes sont mixtes (garçons et filles) - Faire preuve de patience et appliquer différentes techniques pour rassurer aussi bien les filles que les garçons. - Exhorter les filles et les garçons à toucher, manipuler les différents supports/matériels. - S'assurer que la majorité des filles et des garçons puisse manipuler les différents matériels/supports. - S'assurer que les filles ne sont pas simplement amenées à assumer les rôles consistant à observer, mais participent effectivement. - Expliquer aux apprenant·e·s que dans la vie quotidienne, il y a des mécaniciens/mécaniciennes, des couturiers/couturières, des joueurs/joueuses (football, volleyball, pétanque etc.).

CONCLUSION

La promotion de l'égalité de genre constitue désormais un indicateur essentiel de la qualité des processus d'enseignement/apprentissage. Cette approche, encore relativement nouvelle dans le champ de l'éducation préscolaire, mérite d'être mieux connue, intégrée de manière systématique et largement diffusée au sein des structures éducatives.

Dans cette optique, il est impératif que les éducateur·trice·s prennent conscience des mécanismes, souvent implicites, par lesquels les institutions et leurs propres pratiques contribuent à la reproduction des normes de genre et à la perpétuation de discriminations envers les enfants. Ce travail réflexif est indispensable pour favoriser l'adoption d'attitudes pédagogiques positives, capables de déconstruire les stéréotypes et de promouvoir un environnement éducatif équitable et respectueux des différences.

UNITÉ 3 : PREVENTION DE LA VIOLENCE DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE

INTRODUCTION

L'école qui devait constituer pour les enfants un environnement sûr de sécurité et de protection, s'avère être parfois un lieu de violences et de maltraitance. Il est sans conteste que les violences subies, en particulier pendant l'enfance, peuvent nuire à la santé physique et mentale des enfants, compromettre leurs résultats scolaires et avoir des répercussions tout au long de leur vie. Ces conséquences sont encore exacerbées pour les enfants d'âge préscolaire. C'est en vue de prévenir le phénomène des violences en milieu préscolaire et rendre ce cadre d'éducation et d'apprentissage sûr, protecteur et de sécurité que ce module sur la pédagogie sensible au genre se penche sur les violences de genre dans le cas spécifique du préscolaire. Il s'agit d'outiller le personnel de la petite enfance de compétences pédagogiques pouvant contribuer à réduire les violences dans les structures d'éducation préscolaires.

Référentiel de capacités

À l'issue de cette unité, les participant.e.s doivent être capable de :

- *définir les différents concepts liés à la violence de genre en milieu préscolaire ;*
- *citer les formes de violences de genre en milieu préscolaire ;*
- *décrire les facteurs de risque des violences de genre en milieu préscolaire ;*
- *donner les conséquences des violences de genre en milieu préscolaire ;*
- *découvrir quelques instruments juridiques et réglementaires en lien avec le genre ;*
- *s'approprier les mesures de prévention des violences de genre en milieu préscolaire.*

I. DEFINITION DE CONCEPTS

• La Violence

La violence est définie par l'organisation mondiale de la santé (OMS), comme étant « *l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté... qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès* ». (Rapport mondial sur la violence et la santé, P12. Genève : OMS, 2002)

• Les Violences de genre en milieu scolaire

Selon l'UNESCO, les violences de genre en milieu scolaire sont définies comme « *des actes ou menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, perpétrés par les normes et les stéréotypes de genre et imposés par des rapports de forces inégaux* ». (Comment mesurer la violence à l'école ? UNESCO, 2015)

II. LES FORMES DE VIOLENCES DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE

2.1. La violence sexuelle

La violence sexuelle est l'expression qui désigne tout acte sexuel commis, ou toute tentative d'initier un acte sexuel, en usant de la coercition, de la force, de la menace ou de la surprise. Elle comprend les abus sexuels, les tentatives d'abus sexuels et de viols, les attouchements, les allusions sexuellement explicites, l'exploitation sexuelle.

Les violences sexuelles les plus courantes au préscolaire sont : les **attouchements** (toute forme de contact physique à caractère sexuel même si l'enfant ne comprend pas entièrement ce que c'est), l'**exhibitionnisme** (exposition de l'enfant à des parties intimes d'un adulte ou d'un autre enfant), les **commentaires ou geste sexuel** (langages ou gestes inapproprié à connotation

sexuelle dirigé vers un enfant. Exemple : dire à un enfant de faire des gestes sexuels ou demander des baisers), l'**incitation à des comportements sexuels** (pousser un enfant à regarder, imiter ou participer à des actes sexuels).

2.2. Les violences physiques

Les violences physiques incluent tout acte dans lequel la force physique est employée avec l'intention de causer un inconfort ou une douleur. Elle comprend également l'usage de la force physique ou verbale afin d'engager un individu dans des actions causant des blessures physiques. Les filles ou les garçons peuvent subir cette violence de la part d'un adulte ou d'un pair. Les violences physiques les plus courantes au préscolaire sont entre autres : frapper, gifler, pincer, pousser, mordre, griffer, secouer ou tirer les cheveux, utiliser les objets pour blesser ou punir l'enfant, restreindre physiquement la liberté de mouvement, etc.

2.3. La violence psychologique ou émotionnelle

La violence psychologique ou émotionnelle englobe la violence verbale, l'intimidation et la manipulation émotionnelle. Au préscolaire les violences psychologiques désignent des comportements, paroles ou attitudes qui portent atteinte au bien-être émotionnel, à l'estime de soi et au développement affectif de l'enfant. Elles ne laissent pas toujours des traces visibles mais elles peuvent avoir des conséquences durables sur le développement social, cognitif et émotionnel des enfants.

Les violences psychologiques les plus courantes au préscolaire sont les humiliations et moqueries (se moquer d'un enfant à cause de son apparence, de son langage ou de ses origines...), le rejet ou exclusions (isoler volontairement un enfant d'un jeu ou d'une activité), les comparaisons négatives (rabaissier un enfant en le comparant systématiquement aux autres), les menaces verbales, le fait de faire peur à un enfant avec des propos intimidants ou violents, l'indifférence affective (ignorer les besoins émotionnels de l'enfant, ne pas lui donner de l'attention ou du réconfort), les insultes, surcharge de responsabilité exigées d'un jeune enfant des tâches au-delà de ses capacités en le culpabilisant s'il échoue ou s'il n'arrive pas à exécuter correctement une tâche.

L'intimidation est une forme courante de violence psychologique dans les écoles et est presque toujours basée sur le genre.

III. LES FACTEURS DE RISQUE DES VIOLENCES DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE

Les facteurs de risque sont des éléments qui contribuent au développement ou à l'aggravation des conditions indésirables. Ces facteurs ne sont pas des causes directes mais ils créent un environnement propice aux violences du genre.

Ils se situent à quatre niveaux.

3.1. Au niveau de l'individu

Les facteurs suivants peuvent exposer l'individu à plusieurs types de violence de genre

- ✚ La faible estime de soi ou manque d'affirmation souvent chez les filles
- ✚ L'exposition précoce à des images violentes (télé, internet, jeux vidéo...)
- ✚ L'imitation des comportements violents observés chez les adultes
- ✚ les lacunes en matière de connaissance des droits individuels et collectifs ;
- ✚ le sexe, l'âge, l'origine ethnique, le handicap ;
- ✚ la faiblesse économique ;
- ✚ le milieu de vie de l'enfant ;
- ✚ l'absence d'acte de naissance ;
- ✚ l'individu affecté/infecté par le VIH/SIDA ;

- + les expériences antérieures de violence (en tant que témoin ou victime) ;
- + etc.

3.2.Au niveau de la famille

Il existe aussi des facteurs de risques au sein de la famille. Ce sont :

- + la faible valeur accordée à l'enfant de sexe féminin dans l'environnement familial ;
- + le manque de soins parentaux ;
- + l'abus d'alcool, la toxicomanie dans l'environnement familial ;
- + la violence intergénérationnelle et la tolérance de la violence sexuelle, psychologique et physique dans la famille ;
- + le style parental excessivement autoritaire qui utilise l'usage du châtiment corporel ;
- + le manque de prise de conscience de la violence et des droits des enfants et des adolescents ;
- + la faiblesse du niveau d'instruction ;
- + les lacunes en matière de connaissance des droits individuels et collectifs ;
- + etc.

3.3.Au niveau de la structure éducative préscolaire

Les facteurs de risques sont remarquables dans les structures scolaires. Il s'agit :

- + de l'attitude discriminatoire de l'éducateur/trice (donner plus d'importance aux garçons, ridiculiser les filles) ;
- + de l'absence de surveillance adéquate laissant place aux moqueries, harcèlements ou agression entre enfants ;
- + du manque de capacités au niveau scolaire en matière de prévention et d'identification de la Violence de genre en milieu scolaire (VGMS), et de lutte contre ce phénomène ;
- + du manque d'efficacité de mécanismes de surveillance d'enseignants, du personnel capable de commettre des actes de violence ou de maltraitance en toute impunité ;
- + du manque d'espaces physiques sûrs, sécurisants et accueillants dans l'environnement scolaire ;
- + les chants, contes, comptines, les manuels scolaires qui valorisent la supériorité d'un sexe sur l'autre ;
- + etc.

3.4.Au niveau de la communauté

S'agissant de la communauté, nous pouvons retenir :

- + le manque de structures accessibles et appropriés pour signaler la VGMS ;
- + la tolérance de la violence psychologique, sexuelle, et physique dans la communauté ;
- + la persistance des pesanteurs socio culturelles favorisant les inégalités de genre ;
- + le manque de sanction des auteurs de VGMS ;
- + les difficultés de fonctionnement des structures de coordination entre les secteurs clés relatifs à la VGMS ;
- + les stéréotypes de genre transmis très tôt (les filles doivent être sages, les garçons sont plus forts...) ;
- + etc.

IV. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE

La violence de genre en milieu préscolaire peut entraîner plusieurs conséquences sur la victime et sur la société.

4.1.En matière de santé physique

Au niveau de la santé physique, les violences perpétrées contre les enfants (filles ou garçons) entraînent des traumatismes physiques importants (blessures) qui peuvent compromettre sérieusement leur intégrité physique, leur éducation et leur maintien à l'école. D'autres conséquences comme le retard de croissance ou la malnutrition peuvent intervenir si la violence est associée à la négligence.

4.2.En matière de santé mentale

Au niveau de la santé mentale, la violence de genre en milieu préscolaire peut entraîner plusieurs conséquences sur la victime ou le témoin. Les conséquences sont :

- + l'anxiété ;
- + la dépression ;
- + la colère ou hostilité ; la faible estime de soi ; les pensées suicidaires ;
- + le suicide ;
- + l'automutilation ; le stress post-traumatique (SPT) ; la honte ;
- + les troubles obsessionnels compulsifs ; la dissociation, l'isolement ;
- + les autres troubles mentaux.

4.3.En matière d'éducation préscolaire

- la peur de fréquenter les structures préscolaires, les sanctions subies par les apprenant.e.s, le stress affectant la qualité du travail, le désintérêt sont des conséquences avérées ;
- le retard d'apprentissage (difficultés de concentration, baisse de mémoire, faible rendement scolaire) ;
- le manque de confiance en soi entraînant la non-participation de l'enfant aux activités éducatives.

Les violences de genre constituent un obstacle majeur à l'accès de certains enfants à l'éducation et à leur capacité d'en tirer profit.

4.4. En matière de relations interpersonnelles

La VGMS peut avoir d'importantes conséquences à long terme. En grandissant, certains reproduiront les comportements « appris » et les considéreront comme acceptables. A cet effet, le témoin ou la victime de la violence est susceptible de développer des comportements en conflit avec la loi (le harcèlement, la maltraitance, la violence à l'égard du partenaire, ...).

A long terme, les victimes ou témoins peuvent également développer d'autres comportements comme :

- le risque accru de violence conjugale et sexuelle à l'âge adulte, surtout chez les filles ;
- l'inégalité renforcée entre fille et garçon dès la petite enfance, freinant ainsi l'égalité de chance. (UNGEI et UNESCO, 2020 ; Banque Mondiale, 2021)

V. QUELQUES INSTRUMENTS JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES VIOLENCES DE GENRE ET LE DROIT A L'EDUCATION

Il existe une panoplie d'instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux qui traitent des questions d'égalité entre les sexes, de droit à l'Éducation pour tous et des violences contre les enfants en milieu scolaire.

5.1.Au niveau international et régional :

On peut retenir :

- la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) ;
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF 1979) ;
- la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (UNESCO) de 1960 (Article 1) ;
- la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 (CDE, Articles 19 et 28) ;
- la charte africaine des droits et du bien-être des enfants (CADBE, 1990).

5.2.Au niveau national :

- la Constitution de 1991 en son article 23 stipule : « la famille est la cellule de base de la société. L'Etat lui doit protection... » ;
- le Code des personnes et de la famille (CPF)
 - Art. 510. L'autorité parentale a pour but d'assurer la sécurité de l'enfant, sa santé, son plein épanouissement et sa moralité ;
- la loi n°061-2015/CNT du 06 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes ;
- la Stratégie nationale de promotion et de protection de la jeune fille au Burkina Faso (2016-2026) ;
- la Stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles (SNAEF, 2012-2021).

VI. LES MESURES DE PREVENTION ET DE GESTION DES VIOLENCES DE GENRE EN MILIEU PRESCOLAIRE

Pour prévenir la violence au préscolaire, il est essentiel de créer un climat scolaire positif, d'impliquer les parents et de sensibiliser les enfants à travers des activités éducatives. Quelques mesures peuvent être prises à différents niveaux :

6.1.Au niveau pédagogique

- ✚ Intégrer l'éducation sensible au genre : introduire des activités qui valorisent l'égalité filles/garçons (jeux mixtes, partage équitable des rôles...).
- ✚ Profiter des cadres de rencontres comme les journées pédagogiques pour sensibiliser les éducateur·trice·s sur l'égalité de traitement entre filles et garçons.
- ✚ Utiliser des jeux de rôle : les jeux de rôle sont un excellent moyen pour les enfants de se familiariser avec des situations où la violence peut survenir, leur permettant de comprendre et de signaler ces comportements.
- ✚ Utiliser des supports inclusifs : choisir des images, chansons, contes et histoires valorisant autant les filles que les garçons.
- ✚ Encourager l'expression libre : permettre aux enfants de s'exprimer sans distinction de sexe (danse, jeux de construction, activités manuelles...) ;
- ✚ Enseigner le respect et les émotions à travers les AVP, apprendre aux enfants à reconnaître, exprimer et gérer leurs émotions ainsi qu'à respecter autrui ;
- ✚ Etc.

6.2.Au niveau du cadre préscolaire

- ✚ Sécuriser les espaces scolaires : s'assurer que la cour, les sanitaires, les classes soient sûrs et accessibles à tous les enfants (latrines séparées et adaptées filles-garçons, rampes d'accès...).
- ✚ Aménager les jeux et matériels de façon à favoriser la mixité et non la séparation stéréotypée (ex. éviter "coin filles/cuisine" contre "coin garçons/construction").

6.3.Au niveau communautaire et familial

- ✚ Profiter des cadres de rencontres comme les Assemblée générales (AG), journées portes ouvertes, les ateliers et les clôtures... pour sensibiliser les parents sur l'égalité de traitement entre filles et garçons, dès le préscolaire ;
- ✚ Organiser des séances de sensibilisation pour déconstruire les stéréotypes sexistes ;
- ✚ Encourager les parents à signaler tout acte de violences de genre sur les enfants d'âge préscolaire auprès des structures compétentes ;
- ✚ Collaborer avec les leaders communautaires pour promouvoir la tolérance zéro face aux violences de genre ;
- ✚ Etc.

6.4.Au niveau institutionnel

- ✚ Former la communauté éducative (éducateur·trice·s, conseils de l'école, DCEEP, ...) sur la détection précoce des signes de violence et sur les approches sensibles au genre ;
- ✚ Élaborer un règlement clair contre toute forme de violence (physique, verbale, psychologique ou sexiste) au sein des structures préscolaires ;
- ✚ Mettre en place un mécanisme d'alerte : boîte à suggestions / confidences, référent·e de protection, numéros verts ...

6.5.Mesures de suivi et d'accompagnement

- ✚ Observer et documenter les comportements des enfants pour identifier précocement les situations à risque ;
- ✚ Accompagner les victimes (même très jeunes) par une écoute bienveillante et, en collaboration avec les parents, référer vers des structures spécialisées si besoin ;
- ✚ Évaluer régulièrement les pratiques pédagogiques pour s'assurer qu'elles favorisent l'égalité et la non-violence.

CONCLUSION

En somme, la violence en milieu scolaire sous toutes ses formes peut avoir de graves répercussions et des conséquences durables sur la santé physique et mentale des apprenant·e·s, sur leur réussite scolaire et par conséquent sur leur avenir. Au regard de l'impact de la violence sur l'apprentissage des enfants d'âge préscolaire, il s'avère nécessaire pour le personnel de la petite enfance de prendre des mesures préventives appropriées en vue de réduire ses effets sur les apprenant·e·s et de leur assurer un développement harmonieux. De ce fait les éducateur·trice·s de la petite enfance doivent s'approprier la pédagogie sensible au genre et en faire un bon usage dans leurs pratiques professionnelles.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les inégalités entre hommes et femmes demeurent une préoccupation majeure dans le monde d'où leur érection comme priorité dans les Agendas des Nations Unies et des différents États. L'analyse de cette problématique au Burkina Faso a dévoilé un paradoxe entre la proportion des femmes au sein de la population et les statistiques en matière de développement. Ces statistiques montrent à souhait que les inégalités de genre sont entretenues par des stéréotypes sexistes et discriminatoires qui défavorisent une partie de la population par rapport à l'accès à certaines ressources et certains espaces. C'est donc, convaincu que la résolution de ces inégalités passe par le traitement de ces stéréotypes de genre ancrés dans les mentalités, que Planète Enfants et

Développement a élaboré ce module pour palier le problème depuis la petite enfance, âge d'or pour forger les personnalités.

Ce module a tout d'abord mis en lumière le concept genre sur toutes ses facettes et son évolution dans le temps. Puis, il a étayé la prise en compte du genre en pédagogie de la petite enfance avant de mettre un point d'honneur sur les actions préventives des violences de genre en milieu préscolaire. Au-delà des contenus développés, le module a proposé des techniques et des outils d'animations par faciliter les sessions de renforcement de compétences.

Le présent module se veut être une boussole pour les formateurs / formatrices et un condensé de connaissances pour les éducateur·trice·s à même d'insuffler une dynamique nouvelle en vue de la réduction, voire la suppression des inégalités de genre et leurs corollaires.

BIBLIOGRAPHIE

Lois, conventions et traités internationaux

- Burkina Faso. (1990). Code des personnes et de la famille (CPF).
- Burkina Faso. (2007, 30 juillet). Loi n° 013/2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation.
- Burkina Faso. (2015, 06 septembre). Loi n° 061-2015/CNT portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes.
- Nations Unies. (1948). Déclaration universelle des droits de l'homme. Paris : Nations Unies.
- Nations Unies. (1989). Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). New York : Nations Unies.

Ouvrages et thèses

- Boudon, R. (1995). Les stéréotypes de genre et leurs impacts sur l'éducation. Paris : Presses Universitaires de France.
- De Boissieu, C. (2009). Le genre scolaire : un effet aveugle de l'acculturation à l'école maternelle ? [Thèse de doctorat, Université de Bordeaux 2]. [Référentiel/URL si disponible].

Rapports, mémoires et modules pédagogiques

- Aide et Action. (2016, mai). Module de formation des encadreurs pédagogiques, des enseignants, des élèves et des membres des structures participatives sur l'approche genre. Aide et Action.
- Gresy, B., & Georges, P. (2012). L'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance. Inspection générale des affaires sociales (IGAS).
- INFPE. (2021). Module inclusion scolaire et genre. Institut national de Formation des Personnels de l'Éducation.
- MENAPLN. (2021, novembre). Éducation à la vie familiale. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.
- Ouédraogo, L. (2012). Contribution des Centres d'éveil et d'éducation préscolaire à la réduction des inégalités de sexe : cas des CEEP de l'arrondissement de Sig-Noghin (Mémoire de master, ECSTS).
- Planète Enfants & Développement. (2024). Évaluation des stéréotypes de genre véhiculés au préscolaire du Burkina Faso. Planète Enfants & Développement.
- Somé, K. (2016). Analyse de l'intégration du genre dans les contenus des manuels pédagogiques du préscolaire : cas des Centres d'éveil et d'éducation préscolaire de l'arrondissement n° 3 de la Commune de Ouagadougou (Mémoire de master, ECSTS).
- UNESCO, & ONU Femmes. (2016). Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence (SRGBV). Paris : UNESCO.
- VVOB, & FAWE. (2019). Pédagogie sensible au genre dans l'éducation de la petite enfance : Boîte à outils pour les enseignant·e·s et responsables d'écoles. Nairobi : VVOB & Forum des Éducatrices Africaines.

- Zongo, S. (2019). Analyse des facteurs limitant la pratique de la pédagogie sensible au genre dans les centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) publics et privés de l'arrondissement 3 de Ouagadougou (Mémoire de master, ECSTS).

Documents stratégiques et politiques nationales

- Burkina Faso. (2009, octobre). Politique nationale genre.
- Burkina Faso. (2012-2021). Stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles (SNAEF).
- Burkina Faso. (2016-2026). Stratégie nationale de promotion et de protection de la jeune fille.
- Burkina Faso. (2017, mai). Plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030.
- Deuxième forum panafricain sur les enfants. (2007). Appel pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du plan d'action vers une Afrique digne des enfants (2008-2012). Le Caire : Union africaine.
- MENAPLN & UNESCO IIEP. (2023). Diagnostic participatif genre au MENAPLN. Paris : UNESCO IIEP.

Documents et rapports internationaux

- ONU Femmes. (2014). Comprendre les concepts de genre : Guide pratique. ONU Femmes.
- UNESCO. (2015). Comment mesurer la violence à l'école : Global Education Monitoring Report – Policy Paper. UNESCO.
- Éducation pour Tous (EPT). (1990). Rapport de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous. [Lieu : Éditeur].

Sources Web

- ONU Développement (PNUD). (s.d.). Accueil du Programme des Nations Unies pour le développement. <https://www.undp.org>
- Google Docs. (s.d.). [Document en ligne]. <https://share.google/AHowbRWZbUvfiMwL.com>

ANNEXE : QUELQUES ORIENTATIONS POUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE EN SECTION

Dans le cadre de la promotion de l'équité entre filles et garçons dès la petite enfance, il est essentiel de doter les éducateur·trice·s de techniques et d'outils d'animation adaptés à leur contexte. L'éducation préscolaire joue un rôle fondamental dans la construction des identités sociales et la déconstruction des stéréotypes de genre. C'est pourquoi l'approche genre doit être intégrée de manière concrète et ludique dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

Ce point propose une sélection de **techniques participatives**, des **outils pédagogiques** (supports visuels, grilles d'observation), ainsi que des **thèmes clés** à aborder avec les enfants (égalité, respect, diversité, coopération).

1. Techniques d'animation

➤ Jeux de rôle

- **Objectif** : Encourager l'estime de soi.
- **Exemples** : “Je suis une fille qui conduit un camion”, “Je suis un garçon qui cuisine”.
- **Matériel** : Costumes, objets du quotidien.

➤ Histoires illustrées

- **Objectif** : Déconstruire les stéréotypes.
- **Exemples** : Lecture d'un conte où une fille sauve un village ou un garçon devient danseur.
- **Suivi** : Discussion guidée : “Qu'as-tu aimé ? Qui était le héros ?”

➤ Dessins libres

- **Objectif** : Exprimer les préférences sans contrainte de genre.
- **Exemples** : “Dessine ce que tu veux faire quand tu seras grand(e)”.
- **Observation** : Noter la diversité des choix.

➤ Jeux d'association

- **Objectif** : Montrer que tous peuvent faire les mêmes métiers.
- **Exemples** : Associer des images d'activités (cuisiner, piloter, soigner) à des enfants de tous genres.
- **Variante** : utiliser des memory ou lotos des métiers.

➤ Chansons et comptines

- **Objectif** : Intégrer les messages d'égalité dans le quotidien.
- **Exemples** : Inventer une chanson où filles et garçons jouent ensemble.
- **Activité complémentaire** : Mimer les paroles.

➤ Jeux de coopération

- **Objectif** : Valoriser le travail en équipe mixte.
- **Exemples** : Construire une tour, faire une course à deux (fille + garçon).
- **Suivi** : Féliciter les efforts et l'entraide.

2. Outils d'animation

- **Marionnettes** : pour faire parler les émotions et les rôles.
- **Albums jeunesse** : pour illustrer des modèles variés.
- **Cartes métiers** : pour montrer que tout le monde peut exercer tous les métiers.
- **Affiches murales** : pour afficher les messages positifs.
- **Boîtes à déguisements** : pour jouer librement aux rôles.

3. Exemples de thèmes à aborder

- Filles et garçons : tous différents, tous capables.
- Les métiers et les rôles : chacun peut choisir.
- Le respect et la coopération.
- Les émotions : tous peuvent pleurer, rire, aimer.
- Le partage équitable.

4. Conseils pour les éducateur·trice·s

- Utiliser un langage simple, positif et non sexiste ;
- Encourager sans forcer : respecter le rythme de chaque enfant ;
- Valoriser les différences comme des richesses ;
- Être un modèle d'égalité dans ses propres gestes et paroles.